



Paris, le 28 juin 2010



Madame BACHELOT-NARQUIN,  
Ministre de la Santé et des Sports  
14, Avenue Duquenne  
75007 PARIS CEDEX

Madame le Ministre,

Les présidents des Associations représentant les Infirmières Puéricultrices (infirmiers puériculteurs), l'Association Nationale des Puéricultrices Diplômées et des Etudiantes (ANPDE) et le Comité d'Entente des Ecoles Préparant aux Métiers de l'Enfance (CEEPAME) vous sollicitent pour une audience, par l'intermédiaire de Monsieur Yann BUBIEN, directeur-adjoint du cabinet chargé du dialogue social, afin de vous présenter leurs inquiétudes relatives à l'évolution des pratiques des infirmières puéricultrices, spécialistes cliniques de l'enfant et de l'adolescent.

Dans le cadre des nouvelles coopérations et la mise en œuvre des pratiques avancées dans le système de soins français, les Infirmières Puéricultrices (infirmiers puériculteurs) veulent faire reconnaître leur spécificité en inscrivant leur dispositif de formation dans le cursus LMD au niveau Master avec de nouveaux référentiels adaptés.

Alors que des négociations sont en cours avec la DGOS, les infirmiers anesthésistes, les infirmiers de bloc opératoires ont reçu du cabinet :

- L'engagement avec l'Enseignement Supérieur d'élever la formation au grade Master
- L'assurance du maintien de l'exclusivité d'exercice
- La pérennisation du Diplôme d'Etat et sa non accessibilité par la VAE.

Ainsi, à ce jour, l'ANPDE et le CEEPAME demandent une véritable reconnaissance de la spécialité de puéricultrice auprès du Ministère de la Santé et du Ministère de l'Enseignement Supérieur avec une évolution de la formation à un niveau universitaire Master (120 ECTS), intégrant le système LMD des Accords de Bologne, et une exclusivité de fonction dans le système de soins actuel.

Nous demandons un entretien afin d'exposer notre position et recevoir la réponse à notre exigence.

Dans l'attente de votre prochaine réponse, nous vous prions de recevoir l'expression de notre sincère considération.

Jean MARCHAL, Président du CEEPAME  
Sébastien COLSON, Président de l'ANPDE